



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL :

Ce bulletin a bien failli être le dernier. J'ai vraiment hésité, suites à de multiples soucis techniques et la multiplication des problèmes environnementaux. Mais, après mûres réflexions, la décision est tombée : La parution des bulletins sera ralentie (Voir en page 6). Des publications moins régulières, mensuelles pour le bulletin normale (et non bi-mensuelle) et quand ils sont prêts pour les bulletins spéciaux.

Les bulletins normaux vont évoluer : Bientôt les abeilles seront remplacées par le loup, ce qui reste un problème peu soluble à régler et qui permet de visiter les problèmes du bétail et des agriculteurs éleveurs. Le problème du climat, pourtant suivi depuis cent numéros, n'a pas dépassé la COP 13. Hulot ne va pas tarder à partir piteusement en disgrâce, la DEV réfléchit à son remplacement. Quand aux problèmes de l'EPR, ils ne font que commencer ! Les bulletins spéciaux en attente sont nombreux.

Pendant ce temps, il est un thème qui motive depuis toujours la DEV : **L'écologisme**. A ce jour, il a fourni 130 classeurs et progresse énormément. Il est aussi transversal dans les autres thèmes. Ce domaine réservé pourrait faire l'objet d'un livre (ou une série de livres) si une opportunité ou une personne motivée venait à l'aide. Appel est lancé !

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 – Cent bulletins DEV !



Bon, il faut sauver la planète mais sans contrarier le système qui la détruit.

Quelqu'un a une idée?



POUR QUI SONNE LE GLAS...



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail

gaby.rajon@gmail.com

ABEILLES

ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)

2 septembre 2020..... Néonicotinoïdes : les dérogations seront réservées à la betterave. Les dérogations temporaires prévues par la France pour permettre à ses agriculteurs de réutiliser des insecticides néonicotinoïdes, néfastes pour les abeilles, seront «réservées» à la culture de la betterave et ne pourront être étendues à d'autres cultures, a assuré le gouvernement. Le projet de loi doit être présenté demain en conseil des ministres malgré l'opposition des écologistes et des apiculteurs. Les betteraviers sont confrontés à la «jaunisse de la betterave», transmise par un puceron vert vecteur du virus.

3 septembre 2020..... L'agenda scientifique est peu charitable avec le gouvernement français. Mi-août, quelques jours après l'annonce du ministère de l'agriculture d'un retour prochain des néonicotinoïdes, Nature Sustainability publiait une étude montrant un lien étroit entre l'utilisation de ces pesticides dans l'agriculture américaine et l'effondrement des oiseaux nicheurs. «L'augmentation de l'utilisation des néonicotinoïdes a entraîné des réductions statistiquement significatives de la biodiversité aviaire entre 2008 et 2014, en particulier pour les oiseaux de prairie et les insectivores, avec des taux annuels moyens de réduction respectifs de 4% et 3%, par rapport à un scénario de référence sans néonicotinoïdes, concluent les auteurs de ces travaux. Les taux correspondants sont encore plus élevés -12% et 5%, respectivement - si l'on tient compte des effets dynamiques du déclin des populations d'oiseaux sur la croissance future de la population.»

3 septembre 2020..... La majorité divisée sur les choix écologiques du gouvernement : Le texte permettant des dérogations sur les néonicotinoïdes rappelle le débat qui avait éprouvé LRM, il y a deux ans, avec le glyphosate. Un projet de loi compliqué fait irruption dans l'agenda parlementaire déjà bien rempli. Ce 3 septembre, le texte permettant des dérogations à l'interdiction des néonicotinoïdes devrait être présenté en conseil des ministres. Ces insecticides neurotoxiques qui s'attaquent aux pollinisateurs comme les abeilles avaient été interdits en septembre 2018 par un texte de l'actuel ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, alors qu'elle était secrétaire d'Etat à la biodiversité. Début août, face aux difficultés rencontrées par la filière de la betterave sucrière dont les producteurs sont confrontés à une perte de rendement importante, elle avait annoncé revenir sur cette mesure emblématique pour les défenseurs de la biodiversité. Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres et membre du groupe Ecologie démocratie et solidarité (EDS), dénonce cette accélération du calendrier: «Comme le gouvernement a conscience que c'est un sujet qui mobilise de façon importante, sa stratégie est de prendre de vitesse les mobilisations citoyennes avec un projet de loi qui est présenté aujourd'hui en conseil des ministres et une inscription rapide à l'ordre du jour». Son collègue Matthieu Orphelin, président du groupe EDS et ex-membre du groupe majoritaire La République en marche (LRM), regrette que l'étude d'impact accompagnant ce projet de loi soit «très peu détaillée et que les aspects environnementaux y soient quasiment inexistant». «Tout cela mérite un vrai débat car l'enjeu à long terme, c'est l'effondrement de la biodiversité», soutient le député qui défend la mise en place d'un système compensatoire élargi avec des assurances pour aider les agriculteurs. Les producteurs de betterave pourraient ainsi utiliser dès 2021 et jusqu'en 2023 au plus tard, sous «conditions strictes», des semences de betteraves enrobées de néonicotinoïdes. Dans la majorité parlementaire, nombreux sont ceux qui évoquent «le principe de réalité» face à l'urgence économique d'une filière qui représente 46 000 emplois en France, premier pays producteur de sucre en Europe. Pour le député LRM d'Eure-et-Loir Guillaume Kasbarian, ces dérogations sont indispensables. Dans son département, 600 planteurs de betteraves sont répartis sur 10 500 hectares. «Si on dit aux agriculteurs qu'ils n'existent pas de plantes résistantes, qu'il n'y a aucune possibilité d'utiliser des néonicotinoïdes et qu'il n'y a aucun traitement alternatif, l'année prochaine ils iront planter autre chose que des betteraves. J'ai déjà une sucrerie dans mon département qui a fermé», s'inquiète-t-il. «Il faut qu'on soit en capacité d'affirmer notre souveraineté sur la filière sucre, poursuit Sophie Beaudouin-Hubiere, député LRM de la Haute-Vienne. Mais je ne souhaite pas qu'il y ait des dérives. Il faut être très clair sur les dérogations accordées.» Au-delà de son contenu, les opposants au projet de loi dénoncent un texte qui permettrait à d'autres secteurs de bénéficier eux aussi de dérogations pour l'utilisation d'insecticides interdits. L'inscription dans la loi de la dérogation exclusive pour la filière betterave pourrait être interprétée comme une «rupture d'égalité devant la loi». «C'est l'ouverture de la boîte de Pandore», ironise François-Michel Lambert député des Bouches-du-Rhône qui a quitté LRM pour rejoindre le groupe Libertés et territoires. «C'est une preuve supplémentaire que la majorité ne croit plus du tout en l'écologie», souligne-t-il. Au sein du groupe LRM, la faiblesse des positions de Barbara Pompili face aux arbitrages imposés par l'agenda du ministre de l'agriculture Julien Denormandie exaspère une partie des députés qui réclament une politique écologique plus forte du gouvernement. «Ce n'est pas au Parlement ni à la majorité d'aider Barbara Pompili à assumer ses propres renoncements. A un moment donné, on ne peut pas demander aux députés de venir faire le sale boulot», s'indigne un député LRM. Ce projet de loi fait poindre un débat aussi virulent que celui qui avait éprouvé la majorité deux ans plus tôt, avec le vote du report de l'interdiction du glyphosate, pesticide controversé. Guillaume Kasbarian avait reçu à l'époque une centaine de messages d'insultes et de menaces. «Charge à nous de faire de la pédagogie mais on sait que l'on n'évitera pas la colère ni les attaques politiques de ceux, qui n'ont jamais mis les pieds dans un champ de betteraves», déplore-t-il. Pour trouver des solutions pérennes, Barbara Pompili a annoncé en août débloquer 5 millions d'euros «pour la recherche d'alternatives pour la filière de la betterave». Des fonds que le député LRM de l'Indre François Jolivet aimerait voir augmenter dans le cadre du plan de relance économique présenté, ce 3 septembre, par le premier ministre, Jean Castex. «Pour l'instant, on ne parle toujours pas d'un plan de relance agricole. Pourtant l'agriculture reste le parent pauvre de la recherche publique», s'étonne M. Jolivet.



(suite au prochain numéro)

EFFET DE SERRE



19 - CONFERENCE DE BALI (INDONESIE) COP 13 (suite)

- 7 décembre 2007..... L'opérateur boursier transatlantique NYSE-Euronext annonce l'acquisition de Powernext Carbon, le marché des changes de quotas et crédits de CO2, et la vente de ses 34% au capital de la bourse d'échanges d'énergie française Powernext. Cette transaction doit être validée en assemblée générale le 21 décembre. Powernext annonce aussi son projet de fusionner avec son homologue allemand EEX. Le conseil d'EEX donnera son avis sur ce projet le 11 décembre.
- 8 décembre 2007..... Des milliers de personnes manifestent à travers le monde pour appeler les dirigeants de la planète à prendre des mesures urgentes pour lutter contre le réchauffement de la Terre, pendant la conférence de l'ONU sur le climat de Bali.
- 11 décembre 2007..... Le texte en discussion à la conférence sur le climat de Bali propose des objectifs pour 2020 bien plus ambitieux que ceux de Kyoto. Dans sa version de départ, il estime nécessaire, pour prévenir les pires impacts du changement climatique, que les pays industrialisés réduisent leurs émissions en 2020 de 25 à 40 % par rapport au niveau de 1990, que les émissions globales de gaz à effet de serre plafonnent dans les 10 ou 15 ans, et qu'elles soient ensuite réduites à des niveaux très bas. Ce texte a rapidement suscité un tir de barrage de l'Australie, des Etats-Unis, du Canada et du Japon, qui ont obtenu que ces objectifs chiffrés disparaissent du préambule de la motion finale en discussion. Mais les Européens tiennent bon, avec le soutien des ONG de l'environnement. La négociation politique commence réellement demain avec la présence des ministres de l'environnement des 190 Etats participants. La conférence a cependant trouvé un accord sur le fonds d'adaptation destiné aux pays pauvres qui subiront les effets du changement climatique. Son organe de contrôle comprendra, à parité, les pays donateurs et les pays receveurs.
- 13 décembre 2007..... A quelques jours de la fin de la conférence mondiale sur le climat à Bali (Indonésie), les discussions sont dans l'impasse. L'éventuelle mention d'une baisse de 25 à 40% d'ici l'an 2020 par rapport à 1990 des émissions de gaz à effet de serre dans les pays développés suscite l'opposition des Etats-Unis, du Canada, du Japon et de l'Australie. Mettant encore plus de pression, le récent prix Nobel Al Gore suggère de conclure un accord sans les USA qu'il estime principal responsable de l'obstruction à tout progrès. Deux jours plus tard, la conférence s'achève dans la douleur par un compromis final à minima. Une feuille de route définissant le chemin à suivre jusqu'à une nouvelle conférence à Copenhague en 2009 est écrite. Mais les baisses de taux d'émissions de gaz n'ont pas été acceptées par les USA ainsi que des objectifs quantifiables pour les Pays en voie de développement comme la Chine et l'Inde.
- 13 décembre 2007..... Treize constructeurs européens d'automobiles s'engagent sur le changement climatique et veulent un accord global à la conférence de Bali. Ils sont fiers de ce qu'ils ont déjà réalisé en matière de réduction de gaz à effet de serre émis par leur véhicule et il cherche à mettre au point des produits encore plus performants. Ils demandent aux politiques des politiques cohérentes pour encourager les consommateurs à choisir des véhicules dotés de technologies avancées ainsi que des carburants alternatifs durables. Ils investissent dans la recherche pour l'amélioration de la sécurité routière, de la qualité de l'air, ainsi que la préservation de l'emploi dans l'industrie automobile. Parmi les signataires, Renault, PSA, BMW, Fiat, General Motors, Porsche, Volkswagen et Volvo.
- 13 décembre 2007..... Le nombre de catastrophes naturelles a progressé d'environ 20% en 2007 selon la Croix-Rouge qui attribue cette hausse au réchauffement climatique. Le nombre de catastrophes a augmenté de 60% entre 1997 et 2006 par rapport à la décennie précédente.
- 15 décembre 2007..... La conférence de l'ONU sur la lutte contre le réchauffement climatique à Bali parvient à un accord : cet accord stipule que le processus de négociation qui fixera les suites à donner au protocole de Kyoto devra être lancée dès que possible et pas plus tard qu'avril 2008. La première phase de Kyoto expire en 2012. Les textes ne donne hélas aucune référence chiffrée sur les émissions polluantes et la nécessité de les réduire. Alarmés par la rapidité du changement climatique et inquiets du manque de réaction, tout particulièrement des pays les plus hauts responsables des émissions de gaz à effet de serre, les Verts mondiaux déclaraient quelques jours avant cette conclusion : " c'est le moment de s'engager ! ".
- 15 décembre 2007..... Les résultats des recherches menées entre 2000 et 2005 dans le cadre du programme européen "carbosol " sont publiés. Ce programme avait pour but d'étudier les aérosols carbonés européens d'origine végétale et de comparer avec la pollution provoquée par la combustion des énergies fossiles (transports, industrie, chauffage au fioul ou au gaz) qu'on pensait prépondérante. Or, en réalité, la combustion du bois, des branchages et des feuilles dans les cheminées des particuliers, les jardins et les champs, est responsable, en hiver, de 50 à 70% des émissions d'aérosols carbonés en Europe. Cette pollution domestique et agricole s'étend sur tout le continent européen. Ces résultats confirment déjà ceux de deux autres études menées à Zurich (Suisse) et en France à Paris, Lille, Strasbourg et Grenoble (Ineris, 2007). L'étude indique qu'aucun effort n'a été fait pour contrôler ce type d'émission, qu'elle engendre des troubles respiratoires et des cancers du poumon et qu'il faudrait interdire ces feux. L'Allemagne et la Suisse interdisent les brûlis et réglementent les feux de cheminée.
- 15 décembre 2007..... Les Etats-Unis expriment de fortes préoccupations sur certains aspects de l'accord final de la conférence de Bali sur le climat. Pour la première fois, cet accord associe les pays industrialisés et les pays émergents dans la réduction des émissions polluantes. Pour les Etats-Unis, qui font allusion à la Chine et à l'Inde notamment, les principales économies en voie de développement doivent aussi agir. La feuille de route enjoint aux pays développés de prendre des engagements ou actions appropriés pour réduire leurs émissions polluantes, tandis que les pays en développement sont invités à lancer des actions vérifiables et mesurables, sans notion de contrainte.

(suite au n° suivant)

NICOLAS HULOT



CH9– Ministre de l’environnement (suite)

1 juin 2018..... Le ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot lance un plan de soutien à la filière hydrogène avec mission de faire de la France un leader mondial de cette technologie émergente. Ce gaz, utilisé aujourd’hui dans l’industrie, permet de stocker de l’électricité, notamment celle produite à partir d’énergies renouvelables, et peut aussi servir de carburant dans les véhicules électriques équipés de piles à combustibles. Doté d’un financement de 100 millions d’euros pour accompagner les premiers déploiements, le plan met la priorité sur la production d’hydrogène «vert», la mobilité et le stockage d’énergie dans les zones isolées (outre-mer notamment), là où des avancées sont possibles plus rapidement. Un des objectifs est d’atteindre 5000 véhicules en circulation d’ici 2023, contre un peu plus de 250 actuellement, et d’installer 100 stations de recharge contre une vingtaine aujourd’hui. Puis d’arriver jusqu’à 52 000 véhicules en 2028, surtout des utilitaires (taxis, engins de chantier, etc.) et des véhicules lourds (bus, cars, camions, etc.). Une mission parlementaire étudiera aussi les perspectives dans le parc ferroviaire, pour lequel Alstom a mis au point un train à hydrogène. Mais la première chose à développer, selon Nicolas Hulot, c’est de verdir la production de ce gaz. D’ici 2023, 10% de l’hydrogène utilisé en France devra être issu d’électricité de sources renouvelables, via la technique de l’électrolyse de l’eau. L’objectif est de monter entre 20 et 40% en 2028.

2 juin 2018..... Avec un plan de soutien à la filière, Nicolas Hulot mise sur l’hydrogène. Le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot a lancé hier un plan de soutien à la filière hydrogène avec l’ambition de faire de la France un leader mondial de cette technologie émergente. Ce gaz, utilisé aujourd’hui dans l’industrie, permet de stocker de l’électricité, notamment celle produite à partir d’énergies renouvelables, et peut aussi servir de carburant dans les véhicules électriques équipés de piles à combustibles. Doté d’un financement de 100 millions d’euros pour accompagner les premiers déploiements, le plan met la priorité sur la production d’hydrogène «vert», la mobilité et le stockage d’énergie dans les zones isolées (outremer notamment), là où des avancées sont possibles plus rapidement. Un objectif est d’atteindre "5000 véhicules en circulation d’ici 2023, contre un peu plus de 250 actuellement et d’installer 100 stations de recharge contre une vingtaine aujourd’hui. Puis d’arriver jusqu’à 52000 véhicules en 2028, surtout des utilitaires (taxis, engins de chantiers, etc.) et des véhicules lourds (bus, cars, camions.etc.). Une mission parlementaire étudiera aussi les perspectives dans le parc ferroviaire, pour lequel Alstom a mis au point un train à hydrogène. Mais la «première brique» à développer, selon Nicolas Hulot, c’est de «verdier» la production de ce gaz. D’ici 2023, 10% de l’hydrogène utilisé en France devra être issu d’électricité de sources renouvelables (éolien, solaire, hydraulique), via la technique de l’électrolyse de l’eau. L’objectif est de monter entre 20% et 40% en 2028. Il y a encore un problème qui mérite à être mieux étudié : H2 est inflammable et potentiellement explosif, il doit donc être socké avec beaucoup de précaution.

3 juin 2018..... Déclaration de la motion EELV «Europa» sur les Assises de l’écologie et la préparation des élections européennes. La recomposition politique intervenue durant la séquence électorale de 2017 n’a pas fini de produire ses effets sur l’ensemble des courants et des formations politiques. L’émergence d’une nouvelle majorité politique d’inspiration libérale a mis un terme à l’hégémonie que la droite républicaine et le PS exerçaient sur les institutions. Les partis politiques traditionnels traversent une crise d’identité remettant en cause jusqu’à leur existence. La droite nationaliste et xénophobe, bien que battue, reste à un très haut niveau dans l’opinion. La gauche, divisée, est incapable d’incarner une alternative crédible. Aujourd’hui, les masques sont tombés. La politique libérale mise en œuvre par Macron et sa majorité est clairement une politique de régression sociale et d’atteintes aux droits. Sur le terrain de l’écologie, nous assistons à des reculs successifs qui interrogent pour le moins sur la pertinence de la présence de Nicolas Hulot au sein du gouvernement. D’autre part, la dégradation de la situation internationale met en évidence la faiblesse de l’UE et son impuissance à affronter les nouveaux défis planétaires. Dans ce contexte, il était nécessaire d’engager un travail de fond sur le projet politique des écologistes et sur l’avenir de l’écologie politique. C’est pourquoi la motion Europa soutient pleinement le processus initié dans le cadre des Assises de la refondation de l’écologie. (...) Clairement, ce processus ne saurait s’interrompre au mois de septembre et devra être poursuivi au-delà de cette échéance, indépendamment et dans le respect des choix de stratégie électorale que chacun pourra faire. EELV devra, pour sa part, y contribuer en clarifiant sa propre vision du projet et de sa propre stratégie. Europa s’inscrit dans la perspective de la refondation d’un parti écologiste autonome dont la définition du projet et du périmètre devra venir en conclusion du processus des Assises. Elle écarte l’hypothèse d’une implication organisationnelle du mouvement écologiste dans les débats de recomposition et de refondation de la gauche qui serait contre-productive. Il s’agit plutôt de créer les conditions futures d’une alliance nouvelle sur des bases clarifiées. S’agissant des élections européennes, la présence des écologistes est indispensable pour assurer la lisibilité de l’écologie dans le débat politique national et européen. C’est d’autant nécessaire qu’il s’agit d’un scrutin proportionnel (...). Pour créer les conditions du succès, Europa se prononce pour une liste écologiste d’ouverture et de rassemblement qui doit répondre à deux critères : désigner une tête de liste de notoriété et représentative de l’écologie, une orientation de campagne clairement écologiste qui s’inscrit dans le cadre de l’action du PVE (...).

(suite au n° suivant)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail ;

L'EPR (European Pressurised Reactor)

ch3 – EPR de Flamanville et EPR en Finlande (suite)

13 septembre 2005..... EPR : Le débat public sur le nouveau réacteur nucléaire que le gouvernement souhaite voir construire à Flamanville, dans la Manche, commence par une censure. Dans un courrier en date d'aujourd'hui, Jean-Luc Mathieu, président de la commission chargée de mener ce débat, informe le réseau Sortir du nucléaire qu'il a



«décidé de supprimer six lignes» de sa contribution au document d'information destiné à être distribué, en octobre, aux citoyens intéressés par la question. Sur quelque 9000 «cahiers d'acteurs» déjà tirés, dans lesquels les partisans et les adversaires de l'EPR exposent leurs arguments, ces six lignes seront recouvertes d'un autocollant. Selon M. Mathieu, le passage en question, évoquant un document classé confidentiel-défense, peut entraîner des poursuites pour «compromission», Sortir du nucléaire avait annoncé, en novembre 2003, s'être procuré un texte adressé par EDF à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au sujet de l'aptitude du projet EPR à résister à la chute d'un avion de ligne. EDF remarquait que les hypothèses relatives à l'impact ne pouvaient prétendre «envelopper toutes les éventualités». M. Mathieu explique qu'une information judiciaire avait été lancée, fin 2003, pour trouver l'origine de la fuite et que sa décision ne vise qu'à protéger la commission contre d'éventuelles poursuites. Le risque d'une action terroriste visant une centrale nucléaire a été évoqué souvent depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York et à Washington. Stéphane Lhomme, porte-parole de Sortir du nucléaire, ne jette pas la pierre à la commission du débat public. «Nous ne tenons pas à la mettre en difficulté, assure-t-il, mais cela prouve que, lorsqu'on veut organiser un débat sur une installation nucléaire, on retombe sur les réflexes d'opacité de cette industrie». EDF invoque

des impératifs de sécurité et ne souhaite faire aucun commentaire. L'ASN n'est pas plus loquace. En octobre 2001, André-Claude Lacoste, qui la dirige, avait reconnu que, lors de la conception des installations nucléaires existantes, seule la chute accidentelle d'un avion léger avait été envisagée et qu'un attentat par chute volontaire d'un avion gros-porteur était un «élément nouveau». Areva, co-concepteur de l'EPR, indique que les plans de ce réacteur ont prévu la chute éventuelle d'un avion de chasse. En effet, l'Allemagne, qui devait initialement l'accueillir, avait été le théâtre d'accidents à répétition de chasseurs américains. Première cliente de l'EPR, la Finlande a demandé son renforcement contre la chute d'avions de ligne.

15 septembre 2005..... Le groupe français Areva espère construire quatre réacteurs nucléaires EPR aux Etats-Unis. Il annonce la création d'une société commune avec l'américain Constellation, baptisée Unistar Nuclear. Elle sera chargée de lancer commercialement aux Etats-Unis le premier parc de réacteurs EPR dont le premier pourrait être mis en service en 2015. Sur le marché américain, mais aussi chinois, le groupe français est en concurrence avec la technologie de General Electric et le réacteur AP1000 de Westinghouse Electric. Une concurrence féroce qui a convaincu Areva que le meilleur moyen d'assurer un avenir américain à l'EPR (de la certification à l'exploitation) était une alliance avec un grand électricien local. Unistar permettra ainsi de développer des joint-ventures entre Constellation, d'autres entreprises du secteur et tous les acteurs de la filière nucléaire. Un parc d'au moins quatre EPR pourrait être installé sous l'égide d'Unistar. Le Premier ministre de Villepin salue un succès pour la France et pour l'entreprise Areva qui témoigne de la qualité des technologies françaises et des relations franco-américaines. Depuis 1978, aucune tranche nucléaire n'a été commandée aux Etats-Unis, marquée par l'accident dans la centrale de Three Mile Island (Pennsylvanie) en mars 1979. Le pays dispose d'un parc de 104 réacteurs assurant 21% de l'électricité. La durée de vie d'une soixantaine d'entre eux a été ou va être prolongée et Areva a obtenu la moitié de ce marché des grands composants (couvercles de cuve, générateurs de vapeur...). Pour Areva, la Chine est aussi un autre marché prioritaire car on attend une décision éventuelle de construction de quatre réacteurs de la part de cet autre pays.

15 octobre 2005..... Les écologistes se retirent du débat public sur l'EPR, ils dénoncent le refus par le gouvernement d'une contre-expertise. Un débat public a-t-il un sens quand plusieurs des principaux interlocuteurs quittent la table ? La question se pose à propos des débats relatifs au réacteur nucléaire EPR et aux déchets radioactifs. Le 13 octobre, six associations Amis de la terre, Agir pour l'environnement, France nature environnement, Réseau action climat, Greenpeace et le WWF ont en effet annoncé qu'elles n'y participeraient plus. Cette décision fait suite à une lettre du ministre délégué à l'industrie, François Loos, adressée le 12 octobre à la commission nationale de débat public (CNDP), et confirmant que certaines informations ne pourraient pas être discutées en public. «La réponse du gouvernement enterme tout espoir d'un débat sur les risques liés au nucléaire dans notre pays», écrivent les associations, pour qui «c'est une décision grave qui nous rappelle que nucléaire et démocratie ne sont toujours pas compatibles au XXIe siècle.» Au ministère de l'industrie, on estime «dommage» que les associations se retirent, jugeant: «Elles sont toujours dans un état d'esprit de confrontation, pas de concertation.» La polémique est née de l'application d'un arrêté pris en 2003 appliquant le «secret défense» aux informations relatives aux matières nucléaires. Dans la préparation du débat public sur l'EPR lancé en décembre 2004, le réseau Sortir du nucléaire a demandé à mentionner dans les «cahiers d'acteurs» un document technique d'EDF relatif à la résistance de l'EPR à la chute d'un avion de ligne. Dans ce document, EDF écrit que «les hypothèses relatives à l'impact doivent assurer une couverture "raisonnable" du risque et ne peuvent prétendre envelopper toutes les éventualités». A la demande d'un fonctionnaire du ministère de l'industrie, la CNDP a alors décidé, le 13 septembre, de supprimer «six lignes de la contribution» du réseau évoquant le document d'EDF. Les associations ont alors menacé de se retirer du débat. La CNDP a engagé une discussion avec le gouvernement, afin d'examiner s'il serait possible de faire intervenir des contre-experts, sous condition de confidentialité, pour étudier la résistance de l'EPR. C'est donc cette possibilité qui a été refusée par le ministre de l'industrie. Celui-ci écrit qu'«il ne paraît pas possible au gouvernement d'organiser une contre-expertise complémentaire qui examinerait des documents "secret défense"», estimant qu'«il ne serait pas raisonnable de détailler plus avant les menaces prises en compte, leurs effets potentiels, ni les moyens mis en place pour les prévenir: ce serait en effet de nature à faciliter, voire à susciter l'exécution d'actes de terrorisme». Dans leur réponse, les associations énoncent les «sujets» dont on ne peut pas débattre: l'EPR a-t-il été conçu pour résister à un attentat du type 11 Septembre ? Le plutonium extrait par le groupe nucléaire Areva des combustibles irradiés peut-il servir à fabriquer des bombes atomiques ? Les transports de plutonium en France pourraient-ils résister à une attaque terroriste ?

(suite au n° suivant)

Cent bulletins “normaux” et vingt-sept “spéciaux” !

Depuis Décembre 2018, il y a quatre ans et demie, la DEV a gratuitement mis certains de ses travaux de recherche historique à la disposition du lecteur. Et il y en a certains réservés...



Dans le numéro zéro (que peu de gens ont reçu), la DEV disait qu'elle voulait aborder la biodiversité (les abeilles et les insecticides), le réchauffement du climat (effet de serre), le nucléaire (centrale de Fessenheim puis les centrales PWR), enfin le personnage devenu étrangement écolo (Nicolas Hulot). Et cent numéros plus loin, ces choix se sont révélés bons et hélas toujours d'actualité. Les problèmes des insectes s'accroissent (atteignent les oiseaux et peut-être les hommes), le climat qui génère des catastrophes ne s'arrangera plus vraiment, le nucléaire frise les accidents irréversibles, et quant à Hulot, il a disparu.

La DEV ne voulait pas se limiter à ses quatre aspects de l'écologie et de l'environnement. Aussi a-t-elle abordé d'autres thèmes à problèmes : comme le bruit, les écologistes dans les élections (municipales, présidentielles,...), les animaux (ours, bouquetins,...), les marées noires (Erika, Tanio,...), les substances toxiques (plomb, chlordécone,...), l'énergie (économies, le gaz russe,...), des personnalités du monde écolo (décès de Pierre Rabhi, les livres remarquables des anciens...), les transports, la consommation, etc.

Qu'est-ce que la DEV ? Il s'agit du travail d'une seule personne qui est devenue tiers-mondiste dans sa prime jeunesse et a commencé à militer après l'élection présidentielle de 1974 (celle de René Dumont) en créant avec des amis (tous devenus récemment majeurs) un comité écologique dans sa ville. Déjà, ce n'était pas facile et les heurts politiques ou environnementaux ont commencé. Le groupe a progressé en nombre et rejoint les luttes régionales. La personne va devenir professeur en électrotechnique, passionné d'informatique, fonctionnaire, vivant au gré des postes divers en France (dont le 93) et en coopération à l'étranger (service militaire de deux ans). Il est actif pour les luttes contre le surrégénérateur (membre de l'ARMOS), vit et travaille deux ans dans l'Algérie de Boumédiène, vit en communauté au retour (où il commence sérieusement cette documentation), adhère au MEP (mouvement d'Ecologie politique), puis aux Verts, puis à EELV. A force de se présenter aux élections comme écolo, il finit même par devenir élu majoritaire de la ville qui l'a vu naître pour six ans. Il est aussi administrateur du Parc de Chartreuse. Aujourd'hui, il est à la retraite et donne beaucoup de son temps à la DEV.

La DEV, ce sont d'abord deux salles et des annexes où on peut travailler sur environ 2000 classeurs (classés chronologiquement) et 1000 bouquins. De ces écrits, on en tire un historique chronologique (HIST) numérisé qui, à ce jour, fait 10 000 pages environ (la page correspond à la page du bulletin moins les illustrations) et ce historique continue à grandir toujours, toujours, chaque jour. Chaque matin, il faut ramener les informations du jour (journaux et mails), puis travailler ensuite sur le passé pour faire progresser HIST qui fait 23 chapitres. En fait, les données à engranger sont énormes. Malheureusement, les problèmes environnementaux deviennent tels que la personne doit faire à tout instant des choix difficiles. Les problèmes techniques sont aussi multiples... La DEV a fini aussi par adopter un système de classement par thème, avec le but non atteint pour l'instant, de pouvoir accéder par un programme informatique aux données numériques du thème à l'intérieur de HIST.

Devant l'accumulation de données et parfois de problèmes techniques, la DEV a décidé de calmer le jeu. Car, finalement, l'Histoire est l'Histoire. Elle peut attendre et ne nécessite pas toujours de se presser. Certes, la DEV n'a pas réussi son vrai but qui était d'aider les nouveaux convertis et les jeunes à connaître l'évolution de la lutte écolo. La DEV va donc continuer son travail souterrain, elle va simplement baisser ses parutions de bulletins. Elles seront épisodiques, mais toujours datées.

La DEV reste ouverte (au 32 -34 rue Vaucanson à Voiron 38 rez de chaussée, gare Lyon-Grenoble à côté) en particulier aux militants récents ou anciens, il y a des possibilités de se poser dans un coin et de travailler sur son problème. On peut aussi venir aider... Prévenir par mail pour les projets importants.

Merci de votre attention !

